



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:

19.11.2015

Date de la convocation des conseillers:

19.11.2015

point de l'ordre du jour:

2B19

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 27 novembre 2015

**Présents:** Spautz, bourgmestre, Kox, Hinterscheid, Codello, échevins, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Biltgen, Majerus, conseillers Espen, secrétaire général

**Absents:** Tonnar, échevin, Maroldt, Kersch, conseillers

## Le Conseil Communal;

Objet: Devis – Rue du Fossé (Mayrisch-Origer) – antenne collective - renouvellement (Art. 4/451/222100/16321)

Considérant que le montant du devis à soumettre au conseil communal s'élève à 111.000,00 € ;

Considérant que la société SUDGAZ entamera en 2016 des travaux de terrassement pour le renouvellement des conduites de gaz dans la rue précitée ;

Considérant que le service de l'éclairage public profitera de l'occasion pour y renouveler les ouvrages de l'éclairage public qui se trouvent dans un mauvais état. ;

Considérant qu' il s'agit d'un projet qui s'étend sur plusieurs exercices, il y a lieu de faire une répartition du crédit :

Exercice 2016 : 40.000,00 €

Exercice 2017 : 71.000,00 €

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve**

**par 10 voix oui, 2 voix non et 4 abstentions**

le devis de 111.000,00 € concernant le renouvellement de l'antenne collective dans la rue du Fossé (Mayrisch-Origer).

En séance

Esch-sur-Alzette, le 08.12.2015  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général

Suivent les signatures

La bourgmestre,

Date qu'en tête